

ACIA - Comité d'orientation national de la santé et de la sécurité au travail (CONSST)

Compte rendu de la réunion du 29 avril 2010
1050, promenade Courtney Park, Mississauga (Ontario)
Salle de conférence Iredale

Représentants des employés

- Howard Willems
- Zeljko Ruzicic
- Bob Jackson
- Denis Sicard
- Bob Kingston (coprésident)
- Eric Jackson
- Tom Wright (coprésident)

Représentants de l'employeur

- Catherine Airth pour Vance McEachern (coprésident)
- Ginette Workman
- Colleen Barnes (par téléconférence)
- Stephen Norman
- JP St-Amand

Secrétariat

- Vera Pasic
- Jennifer Corley

Absent

- Wendy Bray

1. Mot de bienvenue du coprésident

Bob Kingston souhaite la bienvenue aux membres du Comité.

2. Signature du compte rendu de la dernière réunion du 26 janvier 2010

3. Examen de l'ordre du jour

4. Examen des mesures de suivi découlant de la réunion du 26 janvier 2010

a) Formation obligatoire de l'ACIA en matière de SST

La Division de l'apprentissage a réuni toutes les données historiques du projet de nettoyage des cours de SST de PeopleSoft et les résultats ont été présentés

accompagnés des recommandations suivantes : en raison des codes multiples associés aux activités nationales de formation, il a été suggéré de laisser les codes existants dans le système à titre de références historiques; la division des Politiques, planification et évaluation de l'apprentissage fournira et codera les nouveaux codes de formation pour assurer l'uniformité à l'échelle nationale et à l'échelle régionale en matière de formation sur la SST.

Le lancement sur Campus*direct* du Programme de prévention des risques (apprentissage en ligne) est prévu d'ici le 3 mai. On s'attend à ce que ce cours de formation obligatoire pour tous les employés soit terminé d'ici le 30 juin 2010.

La section sur la SST du cours en ligne Gestion : la clé du succès a fait l'objet d'un examen. Les mises à jour suivantes seront apportées au module de formation : ajout du guide du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) sur la *Partie II du Code canadien du travail* et ajout de liens menant à des références et des renseignements additionnels (Secrétariat du Conseil du Trésor, Conseil national mixte et Ressources humaines et Développement des compétences Canada [RHDC]).

La Division de l'apprentissage élabore actuellement le module d'apprentissage en ligne sur l'analyse des risques professionnels (ARP); le matériel de formation en classe fera l'objet de discussions lors de la prochaine réunion du Sous-comité de la formation.

L'inspection des lieux de travail (ILT) et la production de rapports d'enquête sur les situations comportant des risques (RESCR) feront l'objet de discussions lors de la prochaine réunion du Sous-comité de la formation. Les membres du CONSST recommandent d'utiliser le même format que le module sur l'ARP (formation en ligne et formation en classe). La formation en classe peut être combinée en une séance d'une journée et demie couvrant l'ARP, l'ILT et la production de RESCR.

Le cours en ligne sur le SIMDUT qu'utilise actuellement la Direction générale des sciences a fait l'objet d'un examen. Le CONSST recommande de continuer d'utiliser cette formation à l'échelle de l'Agence et de déterminer les coûts et l'auditoire cible aux fins du financement et de la planification. Cette question sera traitée lors de la prochaine réunion du Sous-comité de la formation.

Mesure de suivi : Lors de la prochaine réunion du CONSST, la Division de l'apprentissage présentera les codes PeopleSoft, par programme et par catégorie. Bob Jackson fera une mise à jour au sujet du Sous-comité de la formation.

b) Gouvernance en matière de SST (structure des comités en milieu de travail)

Le groupe de discussion s'est réuni le 11 février pour discuter du premier volet de ce projet, qui consiste à élaborer des mandats uniformes pour les comités des centres opérationnels et des régions et à établir les exigences relatives à l'adhésion et à la fréquence des réunions ainsi qu'un protocole de communication. Le groupe de discussion a présenté ses recommandations au Sous-comité des ressources humaines au début du mois de mars. Les recommandations ont été approuvées.

Le directeur exécutif de la Division des relations de travail, en collaboration avec la Direction générale des affaires publiques, a élaboré une stratégie de communication comprenant un résumé des recommandations en matière de gouvernance formulées par le groupe de discussion.

Une annonce provisoire intitulée Gouvernance des comités/représentants des centres opérationnels, des régions et des milieux de travail fournit des détails au sujet de trois domaines d'officialisation qui seront communiqués aux employés et aux gestionnaires participant aux activités des comités de SST: directive concernant la structure de gouvernance et les exigences relatives à l'adhésion des CSST; établissement d'un protocole des opérations entre les comités de SST; établissement d'un processus d'intervention à l'égard des enjeux en matière de SST. Une version plus courte de l'annonce sera envoyée à tous les employés pour les informer de la structure officielle de gouvernance en SST.

Il a été convenu que le Bureau ministériel de SST et la Direction des opérations nationales aideront la direction à créer les nouveaux comités des centres opérationnels et des régions et offriront un appui aux comités existants au moyen des nouvelles procédures de gouvernance du protocole des opérations.

Mesure de suivi : L'annonce provisoire intitulée Gouvernance des comités/représentants des centres opérationnels, des régions et des milieux de travail a été présentée aux membres du CONSST et approuvée par ces derniers. Le Bureau ministériel de SST rédigera une version plus courte et fera le point au sujet de la nouvelle structure de gouvernance lors de la prochaine réunion du CONSST.

État : transféré aux points permanents

c) Armes à feu dans les abattoirs

La note à la présidente sur l'utilisation des armes à feu dans les abattoirs inspectés par l'ACIA datée du 5 mars 2010 est remise aux membres du CONSST.

On souligne que les tiers exploitants qui veulent utiliser, ou continuer à utiliser, des armes à feu dans leur établissement auront jusqu'au 30 juin 2010 pour informer l'ACIA des mesures qu'ils déploieront pour assurer la conformité, et jusqu'au 31 décembre 2010 pour élaborer des procédures opérationnelles normalisées (PON) et mettre en place l'infrastructure nécessaire (p. ex. postes d'observation munis de vitres résistantes aux balles ou système de caméra en circuit fermé).

Mesure de suivi : Colleen Barnes fournira aux membres du CONSST la version révisée de l'annexe A du chapitre 12 du Manuel des méthodes de l'hygiène des viandes qui contient les Paramètres propres à l'abattage et vérifiera le nombre d'établissements qui devront se conformer à ces paramètres.

d) Campylobactérie

Afin d'assurer l'uniformité à l'échelle nationale, on procède actuellement à l'élaboration d'une analyse des risques professionnels (ARP) générique pour l'inspection des usines d'abattage de volaille, à la rédaction d'une fiche de renseignements sur les mesures de sécurité et à l'élaboration de procédures de travail sécuritaires. L'ébauche du plan de mise en œuvre découlant des travaux des groupes de travail sera présentée dans le cadre de la prochaine réunion du CONSST. On dressera une liste des employés ayant reçu la formation sur l'ARP.

Lorsque les trois sites auront fait l'objet d'un examen, on procédera à la consolidation des trois ARP en un seul document; on prévoit terminer ce processus au début de l'été.

Mesure de suivi : Stephen Norman et Tom Wright feront le point lors de la prochaine réunion du CONSST.

e) Menaces pour la sécurité

La direction générale des finances, de l'administration et de la technologie de l'information (DGFATI) a consulté divers intervenants au sujet de l'ébauche du Guide de prévention de la violence en milieu de travail et de la Politique sur la prévention de la violence en milieu de travail. Ces deux documents ont été remis aux membres du CONSST à des fins d'examen.

Les participants discutent de l'ébauche du document de formation sur la prévention du harcèlement en milieu de travail. La formation (trois documents de prévention consolidés) est dirigée par la Direction générale des ressources humaines.

Il est convenu de créer un sous-comité auquel participeront les parties intéressées en vue d'examiner les trois documents et d'assurer l'achèvement et la mise en œuvre en temps opportun. Il est convenu que le sous-comité se réunira le 25 mai pour examiner les documents et formuler des recommandations au Comité de la haute direction.

Mesure de suivi : Howard Willems (CONSST) et Lynn Burge (Relations de travail ministérielles, ACIA) coprésideront le sous-comité et feront le point lors de la prochaine réunion du CONSST.

f) Résumé des données de l'ACIA en matière de SST à l'échelle nationale

Ce sont les conseillers en SST des centres opérationnels qui recueillent les Rapports sur les situations comportant des risques (RSCR) de 2010. Divers formats sont présentés au CONSST afin de déterminer celui qui répond le mieux aux besoins de l'Agence en matière de production de rapports. Les membres approuvent un format en particulier.

Mesure de suivi : Les conseillers en SST des centres opérationnels feront la saisie des données des RSCR préalablement à chaque réunion du CONSST, de janvier à la fin juin.

État : transféré aux points permanents

g) Employées enceintes

À la suite de discussions plus approfondies avec les directeurs exécutifs des Opérations et des conseillers en ressources humaines, il a été convenu que les mesures déployées à l'égard des employées enceintes devant être réaffectées seront conformes à la Partie II du CCT et aux recommandations de leur médecin.

État : terminé

h) Pandémie de grippe H1N1

Jean-Pierre St-Amand indique que le module d'apprentissage en ligne à l'intention des gestionnaires sur la planification de la continuité des opérations en cas de pandémie de grippe H1N1 a été lancé et complété avec succès. L'Agence continuera d'être vigilante à l'égard de son rôle et de ses responsabilités en cas de pandémie de grippe H1N1.

Mesure de suivi : Jean-Pierre St-Amand accepte de tenir le CONSST au courant dans l'éventualité où une telle situation se reproduit.

État : terminé

i) Enquêtes et production de rapports sur les situations comportant des risques en Alberta

Les conseillers en SST des Opérations nationales ont aidé le centre opérationnel/la région à procéder à l'examen du Rapport d'enquête sur les situations comportant des risques en Alberta. Le rapport Examen de l'exposition à la grippe H1N1 : Red Deer (Alberta), 28 avril 2009 fournit une analyse plus détaillée des événements survenus, des principaux enjeux, des leçons apprises, des recommandations, des plans de mise en œuvre et de l'évaluation.

Mesure de suivi : Puisqu'une enquête doit être réalisée, les Opérations nationales, avec l'appui de Bob Jackson ou de Howard Willems, organiseront une journée sur le lieu de travail en vue de dispenser la formation du module sur la production de RSCR et d'effectuer un exercice pratique portant notamment sur la préparation d'un rapport d'enquête.

Mesure de suivi : La Direction générale des opérations fera le point sur le module de formation sur la production de RSCR et l'exercice pratique lors de la prochaine réunion du CONSST.

j) Promesse de conformité volontaire (PCV)

Le document sur la PCV a été examiné et approuvé par les membres du CONSST. On propose d'intégrer ces procédures à la formation des gestionnaires. Le document sera affiché sur le nouveau site Web sur la SST de manière à en faciliter l'accès.

On convient que les procédures sur la PCV seront envoyées à tous les comités conformément au protocole de communication de la structure de gouvernance de la SST.

Mesure de suivi : Le Bureau ministériel de la SST enverra le document conformément au protocole de communication.

État : terminé

k) Semaine de travail de sept jours dans les laboratoires de microbiologie

On distribue aux membres du CONSST un résumé des discussions et des décisions du Groupe de travail consultatif sur l'initiative d'instauration de la semaine de travail de sept jours dans les laboratoires de microbiologie alimentaire de l'ACIA. Le document est daté du 9 avril 2010.

Les comités de santé et de sécurité de ces laboratoires continueront de participer aux travaux préalablement à la mise en œuvre de la nouvelle semaine de travail de sept jours. Le processus de consultation avec les membres du CONSST est un processus permanent.

Mesure de suivi : Stephen Norman fera le point lors de la prochaine réunion du CONSST.

l) Troisième édition du Manuel de sécurité en laboratoire

L'achèvement de la préparation de la 3e édition du Manuel de sécurité en laboratoire (MSL) est prévu à l'automne. Les membres du CONSST demandent d'examiner le manuel au cours de l'été et de formuler des commentaires d'ici la fin du mois d'août.

Mesure de suivi : Stephen Norman fournira le Manuel de sécurité en laboratoire au CONSST à des fins d'examen.

m) Invitation de la présidente à une réunion du CONSST

En raison d'engagements antérieurs, Mme Swan ne sera pas en mesure d'assister à la réunion du CONSST en juillet. Une invitation à la réunion du mois d'octobre lui sera envoyée.

Mesure de suivi : Colleen Barnes enverra une invitation officielle.

n) Réouverture d'un abattoir

La Direction générale des opérations a confirmé que l'abattoir de chevaux Nature Valley de Neudorf (Saskatchewan) ne prévoit pas reprendre ses opérations à l'heure actuelle.

Mesure de suivi : La Direction générale des opérations avisera le CONSST dans l'éventualité où l'abattoir prévoit rouvrir ses portes.

État : terminé

5. Points permanents

a) Lecture de la législation du CCT

Examen de la Partie XX - Prévention de la violence en milieu de travail.

Les membres discutent de l'importance pour les gestionnaires et les membres des comités de SST de comprendre leur rôle en matière de réglementation. Une fois approuvés, les documents suivants aideront les gestionnaires et les membres des comités de SST à s'assurer de respecter les règlements : Guide de prévention de la violence en milieu de travail, Politique sur la prévention de la violence en milieu de travail et Prévention du harcèlement en milieu de travail.

Mesure de suivi : Les directives du CNM feront l'objet d'un examen lors de la prochaine réunion du CONSST.

b) Programme d'aide aux employés (PAE)

Le CONSST fait un survol du rapport de Shepell FGI intitulé Rapport statistique sur le nouveau Programme d'aide aux employés en vue de la réunion du Comité d'orientation national en santé et sécurité au travail (CONSST) du 20 avril 2010. Des documents à l'appui du Rapport du 3e trimestre (1er avril au 31 décembre 2009) sont distribués aux participants.

Mesure de suivi : Le Rapport du 1er trimestre sera distribué lors de la prochaine réunion du CONSST.

c) Le point au sujet du site Web sur la SST

On fait une démonstration du site Web remanié. Le site contient de nouveaux liens (p. ex. Structure de gouvernance de la SST à l'ACIA, Stratégie de formation en SST de l'ACIA, Programme et procédures de production de rapports) ainsi que de l'information sur le Programme de prévention des risques de l'ACIA.

Mesure de suivi : Une version provisoire du site Web sera envoyée au Réseau de SST et aux membres du CONSST afin de recueillir leurs commentaires d'ici la fin du mois de juin.

d) Formation des membres du CONSST pour 2010

Formations prévues et dates cibles :

- 25 janvier Programme de prévention des risques - *TERMINÉ*
- 28 avril Inspection du lieu de travail (visite guidée) - *TERMINÉ*

Modification du calendrier :

- 7 juillet Formation sur l'inspection du lieu de travail et sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
- 19 octobre Enquêtes et rapports sur les situations comportant des risques, Directives sur la SST, SIMDUT

e) Structure des politiques de SST de l'ACIA et six directives

Les consultations avec les membres du CONSST et le Réseau de SST sur la Directive sur les services de santé et la Directive sur les mesures d'urgence sont prévues au début de l'été.

Mesure de suivi : Ginette Workman fera le point lors de la prochaine réunion du CONSST.

f) Le point sur les services de santé

Le nouveau module sur la prestation des services de santé a été présenté au SCRH en février et a été approuvé par ce dernier. Au mois de mars, le CHD a approuvé le nouveau module. La prochaine étape consiste à obtenir le financement nécessaire. Une fois le financement obtenu, la Division des relations en milieu de travail entamera le processus de dotation.

Mesure de suivi : Ginette Workman fera le point lors de la prochaine réunion du CONSST.

6. Nouveaux points

Plans et priorités du CONSST pour 2010-2011

Les membres du CONSST discutent des plans et des priorités pour 2010-2011.

Mesure de suivi : JP St-Amand et Jennifer Corley prépareront une ébauche des plans et des priorités pour 2010-2011. Des membres de l'AFPC et de l'IPFPC du CONSST seront désignés pour participer à la préparation de l'ébauche préalablement à la prochaine réunion du CONSST.

7. Tour de table

Guide pratique sur la SST de l'ACIA

Le Guide pratique sur la SST de l'ACIA a été lancé en 2002 pour aider les gestionnaires, les superviseurs et les employés à s'acquitter de leurs responsabilités en matière de protection de la santé et de la sécurité du personnel. Le guide contient de nombreuses références en matière de législation et de normes ainsi que des lignes directrices de diverses sources.

Les membres du CONSST se demandent si le Guide pratique sur la SST doit être révisé afin d'y inclure les nouvelles lois et les nouvelles directives de l'ACIA. Le guide révisé, qui serait affiché sur le site Web remanié sur la SST, servirait d'outil de référence pour les employés. On propose de préparer une ébauche du Guide pratique sur la SST révisé (en format PDF) et de la présenter au Réseau de SST à des fins d'examen.

Mesure de suivi : Le Bureau ministériel de la SST dirigera cette initiative.

Préparation de nouvelles sections sur la SST par la Direction générale des politiques et des programmes

Lorsque la Direction générale des politiques et des programmes élabore de nouveaux programmes comportant des sections ou des directives sur la SST à inclure au manuel, les membres du CONSST souhaitent que ces sections ou directives soient envoyées au Bureau ministériel de la SST pour que ce dernier s'assure que le CONSST et le Réseau de SST sont consultés à leur sujet.

Mesure de suivi : Colleen Barnes communiquera avec les gestionnaires de la DG des politiques et des programmes à ce sujet.

Rapport Weatherill sur la listériose : Aircard (ou clés USB Rocket)

Rapport final de l'enquêtrice indépendante sur l'éclosion de listériose de 2008.

À la suite de l'éclosion de 2008, les principaux organismes fédéraux (Santé Canada, Agence de la santé publique du Canada et Agence canadienne d'inspection des aliments) qui ont participé à l'intervention ont préparé des rapports sur les leçons apprises. L'objectif des rapports était d'évaluer le rendement de chaque organisme dans le cadre de l'éclosion, de cerner les faiblesses et d'élaborer des plans d'action visant à combler les lacunes.

Santé Canada, l'Agence de la santé publique du Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et Maple Leaf Foods ont tous élaboré des plans décrivant les travaux en cours liés à la mise en œuvre des recommandations contenues dans leur rapport sur les leçons apprises.

Chapitre 5 - Consolidation des capacités d'inspection de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

9. : L'Agence canadienne d'inspection des aliments doit fournir à ses inspecteurs des outils technologiques modernes (par exemple un bloc-note électronique) de manière à accroître leur efficacité.

La GI/TI dirige le Projet concernant la mobilité des inspecteurs. Le projet vise à déterminer la viabilité, tant du point de vue technique que financier, des solutions de transmission de données mobiles par l'utilisation de clés USB Rocket connectées au port d'un ordinateur portable (PCMCIA). La Direction générale des opérations travaille en étroite collaboration avec la GI/TI à la réalisation d'une analyse de rentabilisation pour équiper adéquatement les inspecteurs de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Inspecteurs des aliments du bétail - vêtements de protection individuelle - nettoyage des sarraus de laboratoire

Les membres discutent de diverses pratiques de nettoyage des sarraus de laboratoire des inspecteurs conformément à la directive du CNM.

Mesure de suivi : La direction générale des opérations confirmera les procédures utilisées par les inspecteurs pour nettoyer les vêtements de protection individuelle et fera le point lors de la prochaine réunion du CONSST.